



INSTRUCTION CODIFICATRICE

N° 03-067-P-R du 12 décembre 2003

NOR : BUD R 03 00067 J

Référence publiée au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique**

INSTRUCTION P-R SUR LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT -
TOME 1 - SYSTÈME COMPTABLE ET NOMENCLATURES - VOLUME 2 - TITRE 6

ANALYSE

2ème Mise à jour de la Nomenclature des dépenses des Comptes Spéciaux du Trésor
- Gestion 2003 -

Date d'application : 01/01/2003

MOTS-CLÉS

COMPTABILITÉ ; DÉPENSE ; ADMINISTRATION DE L'ÉTAT ; COMPTABILITÉ AUXILIAIRE ;
COMPTE SPÉCIAL DU TRÉSOR ; NOMENCLATURE

DOCUMENTS À ANNOTER

Instruction codificatrice n° 02-099-P-R du 18 décembre 2002
Instruction codificatrice n° 03-011-P-R du 3 février 2003

DOCUMENTS À ABROGER

Instruction codificatrice n° 01-129-P-R du 27 décembre 2001
Instruction codificatrice n° 02-018-P-R du 25 février 2002


DESTINATAIRES POUR APPLICATION

ACT	PGT	RGP	TPG	DOM	TOM	ACSR	AAPP	TGE	TGAP	CPE	SIA	DGE
TGCST	CSE	DF	IP	RIEP	DP	ACPE	DSF	DD	FIATA			

DIFFUSION

CS 34

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
5^{ème} Sous-direction - Bureau 5A


MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

SOMMAIRE

PREAMBULE..... ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.

**CHAPITRE 1 - NOMENCLATURE CODEE DES DEPENSES APRES
ORDONNANCEMENT DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR**2

1. COMPTES N° 902 - COMPTES D’AFFECTATION SPECIALE 3

2. COMPTES N° 903 - COMPTES DE PRÊTS ET AVANCES..... 10

3. COMPTES N° 904 - COMPTES DE COMMERCE 15

4. COMPTES N° 905 - COMPTES DE REGLEMENT AVEC LES GOUVERNEMENTS
ETRANGERS..... 22

5. COMPTES N° 906 - COMPTES D’OPERATIONS MONETAIRES..... 23

**CHAPITRE 2 - NOMENCLATURE CODEE DES DEPENSES SANS
ORDONNANCEMENT DES COMPTES SPECIAUX DU TRÉSOR**26

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Chapitres supprimés..... 28

La présente instruction a pour objet d'informer les comptables des modifications apportées à la nomenclature des dépenses des comptes spéciaux du Trésor pour la gestion 2003.

◆ PAGE 14

Compte 903.17 *"Prêts du trésor à des Etats étrangers pour la consolidation de dettes envers la France"* :
Création de l'article d'exécution 68 *"Djibouti"*.

◆ PAGE 24

Compte 905.10 *"Exécution des accord internationaux relatifs à des produits de base"* :

En raison de l'intégration du compte 905.10 dans ACCORD en 2003, la nomenclature des dépenses de ce compte spécial du Trésor a été modifiée par création pour chaque chapitre ouvert d'un article d'exécution.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Pour le Directeur Général de la Comptabilité Publique

LE SOUS DIRECTEUR

CHARGÉ DE LA 5^{ÈME} SOUS DIRECTION

BRUNO SOULIÉ

**CHAPITRE 1 - NOMENCLATURE CODEE DES DEPENSES
APRES ORDONNANCEMENT DES COMPTES
SPECIAUX DU TRESOR**

1. COMPTES N° 902 - COMPTES D’AFFECTATION SPECIALE

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
902-001	Code 902-00	02	<i>Fonds national de l'eau :</i>	P	003	Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales
			<i>A. Fonds national de développement des adductions d'eau :</i>			
		04	- Versement de subventions en capital			
		05	- Frais de fonctionnement			
			- Dépenses diverses ou accidentelles du Fonds national pour le développement des adductions d'eau			
			<i>B. Fonds national de solidarité pour l'eau :</i>	P	037	Ecologie et développement durable
		06	- Investissements			
		07	- Subventions d'investissement			
		08	- Etudes et fonctionnement			
		09	- Subventions de fonctionnement			
		11	- Dépenses diverses ou accidentelles du Fonds national de solidarité pour l'eau			
		12*	- Restitution de sommes indûment perçues			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
	902-10		<i>Soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie audiovisuelle :</i>	P	002	Culture et Communication
902-101	Code 902-10	06*	- Restitutions de sommes indûment perçues			
902-102		10	- Subventions au centre national de la cinématographie			
902-101		09*	<i>B. Soutien financier de l'industrie audiovisuelle :</i> - Restitutions de sommes indûment perçues			
902-102		11	- Subventions au centre national de la cinématographie			
	902-15		<i>Compte d'emploi de la taxe parafiscale affectée au financement des organismes du secteur public de la radiodiffusion sonore et de la télévision :</i>	P	007	Economie, Finances et Industrie
902-150	Code 902-15	01	- Versements aux organismes du secteur public de la radiodiffusion sonore et de la télévision			
		02	- Frais de gestion du service chargé de la perception de la redevance			
		03*	- Restitutions de sommes indûment perçues			
		04	- Versement au compte de commerce "Liquidation d'établissements publics et d'organismes para-administratifs ou professionnels et liquidations diverses"			
		05	- Dépenses diverses ou accidentelles			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
	902-17		<i>Fonds national pour le développement du sport :</i>	P	032	Sports
902-171	Code 902-17	01	- Subventions pour l'aide au sport de haut niveau			
902-170		02	- Avances consenties aux associations sportives pour l'aide au sport de haut niveau			
902.171		03	- Subventions de fonction-nement pour l'aide au sport de masse			
		04	- Frais de gestion			
		05 *	- Restitutions de sommes indûment perçues			
		06	- Dépenses diverses ou accidentelles			
		09	- Equipements de l'Etat contribuant au développement du sport			
		10	- Etudes, travaux, équipements à vocation olympique			
		12	- Subventions pour la réalisation d'équipements sportifs			
	902-19		<i>Fonds national des courses et de l'élevage :</i>	P	003	Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales
902-190	Code 902-19	06	- Fonds commun de l'élevage et des courses			
		07	- Dépenses diverses ou accidentelles			
*	902-20		<i>Fonds national pour le développement de la vie associative :</i>	P	06	Jeunesse, éducation nationale et recherche : Jeunesse et enseignement scolaire
902-200	Code 902-20	01	- Subventions aux associations			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
902-240 *	902-24		<i>Compte d'affectation des produits de cessions de titres, parts et droits de sociétés :</i>	P	007	Economie, Finances et Industrie
	Code 902-24	01	- Dotations en capital, avances d'actionnaire et autres apports aux entreprises publiques et aux établissements publics			
		02	- Achats de titres, parts et droits de sociétés			
		03	- Dépenses afférentes aux ventes de titres, de parts ou de droits de sociétés			
		04	- Versements à la Caisse de la dette publique			
		05	- Versements au Fonds de soutien des rentes			
		06	- Reversements au budget général			
		07	- Investissements réalisés directement ou indirectement dans des fonds de capital-investissement			
902-250	902-25		<i>Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien :</i>	P	026	Equipement, transports, logement, tourisme et mer : Transports et sécurité routière
	Code 902-25	01	- Subventions aux entreprises de transport aérien en vue d'assurer l'équilibre des dessertes aériennes réalisées dans l'intérêt de l'aménagement du territoire			
		02	- Frais de gestion			
		03 *	- Restitutions de sommes indûment perçues			
	04	- Dépenses diverses ou accidentelles				

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
902-250	902-25 (suite et fin)	05	- Dépenses directes de l'Etat relatives au service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA), au péril aviaire et en matière de sûreté			
		06	- Subventions aux gestionnaires d'aéroports relatives au service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA), au péril aviaire et en matière de sûreté			
		07	- Dépenses directes d'investissements de l'Etat relatifs au service de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs (SSLIA), au péril aviaire et en matière de sûreté			
	902.31		<i>Indemnisation au titre des créances françaises sur la Russie :</i>	P	007	Economie, Finances et Industrie
902-310	Code 902.31	01	- Versements aux personnes physiques et morales détentrices de créances sur des personnes physiques ou morales russes et victimes de spoliations en Russie ou en Union Soviétique			
		02	- Frais de gestion			
*	902.32		<i>Fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale et à la distribution de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale, et de soutien à l'expression radiophonique locale :</i>	P	002	Culture et Communication

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*			A. Fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale, et à la distribution de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale :			
902.323	Code 902.32	01	- Avances remboursables destinées au financement des projets de modernisation présentés par les agences de presse et par les entreprises de presse éditrices d'au moins une publication quotidienne ou assimilée relevant de la presse d'information politique et générale			
902.320		02	- Dépenses d'études et subventions destinées au financement des projets de modernisation présentés par les agences de presse et par les entreprises de presse éditrices d'au moins une publication quotidienne ou assimilée relevant de la presse d'information politique et générale			
		05	- Aides à la distribution des quotidiens nationaux d'information politique et générale de langue française paraissant au moins cinq fois par semaine et bénéficiant du certificat d'inscription délivré par la Commission paritaire des publications et agences de presse			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
902.320	Code 902.32	06*	- Restitutions de sommes indûment perçues	P	007	Economie, Finances et Industrie
*		07	- Dépenses diverses ou accidentelles			
*		08	B. Fonds de soutien à l'ex- pression radiophonique locale : - Aides financières à l'ins- tallation, à l'équipement et au fonctionnement attribuées aux services de radiodiffusion sonore mentionnés à l'article 80 de la loi n° 86-107 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication			
*		09	- Dépenses afférentes à la gestion des aides finan- cières et frais de fonction- nement			
*		10*	- Restitution de sommes indûment perçues			
	902.33		<i>Fonds de provisionnement des charges de retraite :</i>			
902-330	Code 902.33	01	- Versements au fonds de réserve pour les retraites			

2. COMPTES N° 903 - COMPTES DE PRÊTS ET AVANCES

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*	903-05		<i>Prêts du fonds de développement économique et social :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
903-050	Code 903-05	01	- Prêts de restructuration industrielle :			
*			. Prêts participatifs,	10		
*			. Prêts ordinaires.	20		
*	903-07		<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers et à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
* 903-070	Code 903-07	02	- Prêts à l'Agence française de développement pour des opérations de développement économique et social dans des Etats étrangers	10		
*		03	- Prêts du Trésor à des Etats étrangers en vue de faciliter l'achat de biens d'équipement	10		
*	903-15		<i>Avances du Trésor consolidées par transformation en prêts du Trésor :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
* 903-150	Code 903-15	01	- Dépenses :			
*			. Avances du Trésor consolidées par transformation en prêts du Trésor	10		

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*	903-17		<i>Prêts du Trésor à des Etats étrangers pour la consolidation de dettes envers la France :</i>	P	007	Economie, Finances et Industrie
* 903-170	Code 903-17	01	Dépenses : - Indonésie - Cambodge - Inde - Pakistan - Zaïre - Sierra Leone - Pérou - Togo - Soudan - Somalie - Madagascar - Centrafrique - Chili - République dominicaine - Guinée - Zambie - Mexique - Gambie - Tanzanie - Cuba - Maroc - Egypte - Jamaïque - Philippines - Brésil - Ouganda - Mauritanie - Bolivie - Sénégal - Côte d'Ivoire - Mozambique - Malawi - Equateur - Niger - Yougoslavie - Guinée Bissau - Mali - Pologne - Cameroun	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39		

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
903-170	903-17 (suite et fin)		- Nigéria - Angola - Gabon - Bénin - Tchad - Jordanie - Costa Rica - Argentine - Congo - Honduras - Burkina Faso - Salvador - Panama - Nicaragua - Ethiopie - Kenya - Vietnam - Algérie - Guatémala - Haïti - Croatie - Macédoine - Yémen - Rwanda - Bosnie-Herzégovine - Sao Tome - Ghana - Kirghizie - Djibouti	40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68		
*						
*	903-52		<i>Avances aux départe- ments sur le produit de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*		01	Dépenses :			
903-520	Code 903-52		Avances aux départements sur le produit de la taxe différentielle sur les véhi- cules à moteur	10		
*						

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*	903-53		<i>Avances aux collectivités et établissements publics, territoires, établissements et Etats d'outre-mer :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
903-530	Code 903-53	01	- Avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L.2336-1 du code général des collectivités territoriales	10		
*						
903-531		02	- Avances de l'article 14 de la loi du 23 décembre 1946 et de l'article L.2336-2 du code général des collectivités territoriales.	10		
*						
903-532		03	- Avances de l'article 34 de la loi du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires)	10		
*						
903-533		04	- Avances au territoire de la Nouvelle-Calédonie (Fiscalité Nickel)	10		
*						
*	903-54		<i>Avances sur le montant des impositions revenant aux départements, communes, établissements et divers organismes</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*						
* 903-540	Code 903-54	01	Dépenses : - Année courante	10		
* 903-541			- Années antérieures	11		
*	903-58		<i>Avances à divers services de l'Etat ou organismes gérant des services publics :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
903-580	Code 903-58	01	- Avances aux budgets annexes	10		
*						

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
903-582	903-58 (Suite et fin)	02	- Avances à l'agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole au titre des besoins temporaires de préfinancement des dé- penses communautaires	10	007	Economie, Finances et Industrie
*						
903-581		03	- Avances aux autres établissements publics nationaux et services autonomes de l'Etat	10		
*						
903-583		04	- Avances à des services concedés ou nationalisés ou à des sociétés d'éco- nomie mixte	10		
*						
903-585		05	- Avances à divers organis- mes de caractère social	10		
*	903-59			A		
*			<i>Avances à des particu- liers et associations :</i>			
903-592	Code 903-59	01	- Avances aux fonctionnai- res de l'Etat pour l'acqui- sition de moyens de transport	10		
*						
903-595		02	- Avances aux agents de l'Etat pour l'amélioration de l'habitat	10		
*						
903-596		03	- Avances aux associations participant à des tâches d'intérêt général	10		
*						
903-597		04	- Avances aux agents de l'Etat à l'étranger pour la prise en location d'un logement	10		
*						

3. COMPTES N° 904 - COMPTES DE COMMERCE

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE						
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères		
					Numéros de code	Libellés	
904-010	904-01 Code 904-01	01	<i>Substances militaires :</i> - Vivres	P	070	Défense	
		02	- Fourrages				
		03	- Combustibles				
		04	- Exploitation				
904-030	904-03 Code 904-03	60	<i>Exploitations industrielles des ateliers aéronautiques de l'Etat :</i> - Achats de matières premières et fournitures, rechanges et sous-traitances	P ¹	070	Défense	
		61	- Services extérieurs				C
		62	- Autres services extérieurs				C
		63	- Impôts et taxes				C
		64	- Charges de personnel				C
		65	- Autres dépenses de gestion courante				C
		66	- Intérêts moratoires et différences de change				C
		67	- Dépenses exceptionnelles				C
		68	- Renouvellement des immobilisations				P ¹
		904-033	41				- Emploi de provisions sur commandes
904-034			10.20				
904-035			10.30				

¹ Il ne s'agit pas de paragraphes budgétaires mais de codes à 4 chiffres extraits de la nomenclature de recensement des marchés publics, publiée chaque année sous le double timbre de la commission centrale des marchés et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique.

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-033	904-03 (suite et fin)	42	- restitution de provisions sur commandes	10.10	070	Défense
904-034				10.20		
904-035				10.30		
	904-05		<i>Constructions navales de la Marine militaire :</i>			
904-050	Code 904-05	60	- achats de matières et prestations de services directes	P ¹		
		61	- services extérieurs	C		
		62	- autres services extérieurs	C		
		63	- impôts, taxes et verse- ments assimilés	C		
		64	- charges de personnel	C		
		65	- autres dépenses de gestion courante	C		
		67	- dépenses exceptionnelles	C		
		68	- renouvellement des immo- bilisations	P ¹		
		69	- versement au budget général	C		
904-053		41	- emploi de provisions versées	10.10		
904-054				10.20		
904-055				10.30		
904-053		42	- restitution de provisions versées	10.10		
904-054				10.20		
904-055				10.30		

¹ Il ne s'agit pas de paragraphes budgétaires mais de codes à 4 chiffres extraits de la nomenclature de recensement des marchés publics, publiée chaque année sous le double timbre de la commission centrale des marchés et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-060	904-06		<i>Opérations commerciales des domaines :</i>	C	007	Economie, Finances et Industrie
	Code 904-06	01	- ventes mobilières			
		02	- droit de préemption			
		03	- gestion d'immeubles domaniaux			
		04	- immeubles construits ou réparés à l'aide de prêts			
		05	- gestions domaniales spé- ciales			
		06	- gestion des cités adminis- tratives			
		07	- opérations foncières pour- suivies pour le compte des collectivités publi- ques			
904-110	904-11		<i>Régie industrielle des établissements péniten- tiaires :</i>	C	010	Justice
	Code 904-11	01	- achats de matières premiè- res			
		02	- entretien et fonctionne- ment des ateliers			
		03	- renouvellement des maté- riels et installations d'ex- ploitation			
		04	- rémunération du travail des détenus			
		05	- remboursement au budget général des émoluments d'agents affectés à la régie industrielle des établissements péniten- tiaires			
		06	- dépenses diverses ou accidentelles.			
		07	- paiement des T.C.A.			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-113	904-11 (suite et fin)	08	- emploi et restitution de provisions sur commandes	10.10		
904-114 904-115 904-110				10.20 10.30		
	904-14	09	- centres de reconduite à la frontière des étrangers en situation irrégulière		007	Economie, Finances et Industrie
				<i>Liquidation d'établisse- ments publics de l'Etat et d'organismes para-admini- stratifs ou profession- nels et liquidations diverses :</i>		
904-140	Code 904-14	01	- établissements publics			
			02	- organismes para-adminis- tratifs ou professionnels		
		03	- autres liquidations			
		04	- liquidation de l'O.R.T.F.			
*		05	- gestion et liquidation des opérations liées à la mise en jeu de la responsabilité des comptables dans le cadre de leur activité de collecte de l'épargne ¹			
	904-15		<i>Lancement de certains matériels aéronautiques et de certains matériels d'armement complexes :</i>	C	007	Economie, Finances et Industrie
904-150	Code 904-15 904-19	01	- avances dont le rembour- sement est conditionnel		012	Services du Premier ministre : Services généraux
				<i>Opérations à caractère industriel et commercial de la documentation française :</i>		
904-190	Code 904-19	01	- dépenses liées à l'activité industrielle et commer- ciale de la documentation française	C		

¹ Création au titre de la gestion 2002.

POUR MEMOIRE Numéros des Sous- comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-190	904.19 (suite et fin)	02	- frais de personnel à rem- bourser au budget général	C	070	Défense
		03	- dépenses diverses ou accidentelles	C		
904.193		04	- dépenses sur avoirs des administrations	10.10		
904-194				10.20		
904-195			10.30			
	904-20		<i>Approvisionnement des armées en produits pé- troliers :</i>	P		
			<i>Section 1. - Utilisation du système d'oléoduc Donges- Metz :</i>			
904-200	Code 904-20	61	- dépenses ordinaires			
		68	- dépenses en capital			
			<i>Section 2. - Achats et ces- sions de produits pétroliers :</i>			
		60	- approvisionnement de produits pétroliers			
		62	- remboursement au budget de la Défense, de certaines dépenses liées à la livrai- son de produits pétroliers			
904-203		41	- emploi de provisions sur commandes	10.10		
904-204			10.20			
904-205			10.30			
904-203		42	- restitution de provisions sur commandes	10.10		
904-204			10.20			
904-205			10.30			

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-210	904-21		<i>Opérations industrielles et commerciales des di- rections départementales et régionales de l'équi- pement :</i>	C	023	Equipement, transports, logement, tourisme et mer : Services communs
	Code 904-21	21	- équipement			
		60	- achats de matières premières			
		61	- services extérieurs, loca- tions, entretien et répar- ations, primes d'assurances et autres services exté- rieurs			
		62	- reversement au budget général de l'Etat de la part de main d'oeuvre des agents d'exploitation facturée aux communes			
		63	- impôts, taxes et verse- ments assimilés			
		64	- remboursement des char- ges de personnel des ou- vriers des parcs et ateliers			
		65	- dépenses de personnel vacataire, de nettoyage et de gardiennage			
	67	- charges exceptionnelles				

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
904-220	904-22		<i>Gestion active de la dette et de la trésorerie de l'Etat :</i>	C	007	Economie, Finances et Industrie
	Code 904-22	01*	- Contrats d'échange de taux			
		02*	- Contrats d'échange de devises			
		03*	- Achats et ventes de contrats à terme sur titres d'Etat			
	04*	- Achats et ventes d'options sur titres d'Etat				

4. COMPTES N° 905 - COMPTES DE REGLEMENT AVEC LES GOUVERNEMENTS ETRANGERS

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
	905-10		<i>Exécution des accords internationaux relatifs à des produits de base :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*	Code 905-10	01	<i>Accords sur l'étain :</i>			
* 905-10			- exécution du sixième accord international sur l'étain	10		
*		02	<i>Accord sur le caoutchouc :</i>			
*			- exécution de l'accord international sur le caoutchouc	10		

5. COMPTES N° 906 - COMPTES D'OPERATIONS MONETAIRES

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*	906-01		<i>Pertes et bénéfices de change :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*	Code 906-01	01	Dépenses :			
* 906-010			- devises étrangères	10		
			- monnaies de la zone franc	11		
*	906-04		<i>Compte d'émission des monnaies métalliques :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*	Code 906-04	01	Dépenses :			
* 906-041			- frais de fabrication et de commercialisation des nouvelles pièces	10		
			<i>Charges de retrait des pièces dénaturisées :</i>			
*			- remboursement des pièces retirées de la circulation en métropole	21		
*			- remboursement des pièces retirées de la circulation dans les D.O.M.	22		
*			- remboursement des pièces retirées de la circulation à Mayotte	23		
*			- remboursement aux présentateurs de pièces détériorées ou mutilées	24		
*			- frais de transport des pièces retirées de la circulation	25		
*			- frais de dénaturation des pièces retirées de la circulation (cisailage, refonte), frais de location de bateau et d'assurance liés à l'immersion des pièces à l'exclusion des salaires du personnel, des boissons, des pourboires	26		

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
906-041			<i>Autres charges :</i>			
*			- charges liées à la diminu- tion de circulation de pièces ayant cours légal	31		
*			- frais divers :	32		
			. frais de sacherie			
			. frais de transport dans les DOM.			
* 906-040			- avances à valoir sur le prix de cession des monnaies en fabrication	40		
*	906-05		<i>Opérations avec le Fonds monétaire international :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*	Code 906-05	01	Dépenses :			
			Section Dépenses			
* 906-05			- participation en avoirs de change	11		
*			- participation en euros	12		
*			- concours supplémentaires	13		
*			- opérations sur droits de tirage spéciaux	14		
*			- ajustement des avoirs en euros du F.M.I.	15		
			Section Recettes			
* 906.05			- participation en avoirs de change	21		
*			- participation en euros	22		
*			- concours supplémentaires	23		
*			- opérations sur droits de tirage spéciaux	24		

POUR MEMOIRE Numéros des Sous-comptes à utiliser en comptabilité générale	COMPTABILITE AUXILIAIRE DE LA DEPENSE					
	Numéros des comptes	Numéros codiques des chapitres	Libellés des comptes et des chapitres	Niveau de ventilation	Ministères	
					Numéros de code	Libellés
*	906-06		<i>Soutien financier à moyen terme aux Etats membres de la commu- nauté économique euro- péenne :</i>	A	007	Economie, Finances et Industrie
*	Code 906-06	01	Dépenses :			
* 906-06			<i>Opérations avec les Etats membres de la C.E.E. :</i>			
*			- concours octroyés par la France	11		
*			- concours alloués à la France	12		
*			<i>Opérations avec le Fonds de stabilisation des chan- ges :</i>			
*			- concours octroyés par la France	21		
*			- concours alloués à la France	22		

CHAPITRE 2 - NOMENCLATURE CODEE DES DEPENSES SANS ORDONNANCEMENT DES COMPTES SPECIAUX DU TRÉSOR

Numéros des comptes spéciaux	Numéro du sous-compte en comptabilité générale	SPECIFICATIONS			LIBELLES
		Spécification non comptable		Spécification comptable	
		Ministères gestionnaires	Chapitres	Articles Paragraphes	
902-00	902-001	037			<i>Fonds national de l'eau :</i>
			12	10-10	<i>B. Fonds national de solidarité pour l'eau :</i> Restitutions de sommes indûment perçues
902-10	902-101	002			<i>Soutien financier de l'industrie cinématographique et de l'industrie audiovisuelle :</i>
			06	10-10	Soutien industrie cinématographique. Restitutions de sommes indûment perçues
			09	10-10	Soutien industrie audiovisuelle. Restitutions de sommes indûment perçues
902-15	902-150	007			<i>Compte d'emploi de la taxe parafiscale affectée au financement des organismes du secteur public de la radiodiffusion sonore et de la télévision :</i>
			03	10-10	Restitutions de sommes indûment perçues
902-17	902-171	032			<i>Fonds national pour le développement du sport :</i>
			05	10-10	Restitutions de sommes indûment perçues
902-25	902-250	026			<i>Fonds d'intervention pour les aéroports et le transport aérien :</i>
			03	10-10	Restitutions de sommes indûment perçues
902-32	902-320	002			<i>Fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale et à la distribution de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale, et de soutien à l'expression radiophonique locale :</i>

Numéros des comptes spéciaux	Numéro du sous-compte en comptabilité générale	SPECIFICATIONS			LIBELLES
		Spécification non comptable		Spécification comptable	
		Ministères gestionnaires	Chapitres	Articles Paragraphes	
902-32	902-320		06	10-10	<i>A. Fonds d'aide à la modernisation de la presse quotidienne et assimilée d'information politique et générale, et à la distribution de la presse quotidienne nationale d'information politique et générale</i> Restitutions de sommes indûment perçues.
			10	10-10	<i>B. Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale</i> Restitutions de sommes indûment perçues
904-22	904-220	007	01	00-00	<i>Gestion active de la dette et de la trésorerie de l'Etat :</i> Contrats d'échange de taux
			02	00-00	Contrats d'échange de devises
			03	00-00	Achats et ventes de contrats à terme sur titres d'Etat
			04	00-00	Achats et ventes d'options sur titres d'Etat

ANNEXE N° 1 : Chapitres supprimés

La présente annexe récapitule les chapitres des comptes spéciaux du Trésor supprimés à compter du 1er Janvier 2003.

CHAPITRE SUPPRIMÉ	
NUMÉRO DU CHAPITRE EN 2002	INTITULÉ
10	<i>Compte 902.00</i> <i>"Fonds national de l'eau"</i> <i>B. Fonds national de solidarité pour l'eau</i> Dépenses relatives aux actions d'intérêt commun aux bassins